

26 Mai 2011

## La générosité des Français : les effets de la crise

Cécile BAZIN – Jacques MALET

Les Français déclarent en ce moment leurs revenus de l'année 2010 et, à cette occasion, les dons qu'ils ont effectués en faveur des associations : une opportunité pour faire le point de ce sujet, notamment en publiant le bilan des dons qu'ils ont déclarés il y a tout juste un an.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre des foyers fiscaux déclarant un don n'a pas augmenté et la progression de la collecte a été divisée par 2 entre 2007 (+ 7%) et 2009 (+ 3%). La crise économique est passée par là.

Elle a eu un deuxième effet, très significatif : les Français se sont montrés beaucoup plus motivés pour déclarer fiscalement leurs dons. A nombre de déclarants constant, les foyers imposables ont déclaré des montants supérieurs de près de 5%, et les foyers non imposables de 11%.

De nouveaux réflexes, consistant à s'appuyer sur les dispositifs fiscaux pour construire, voire amplifier sa générosité, semblent s'installer. S'ils perdurent la crise économique passée, le bénéfice pour les associations devrait être substantiel.

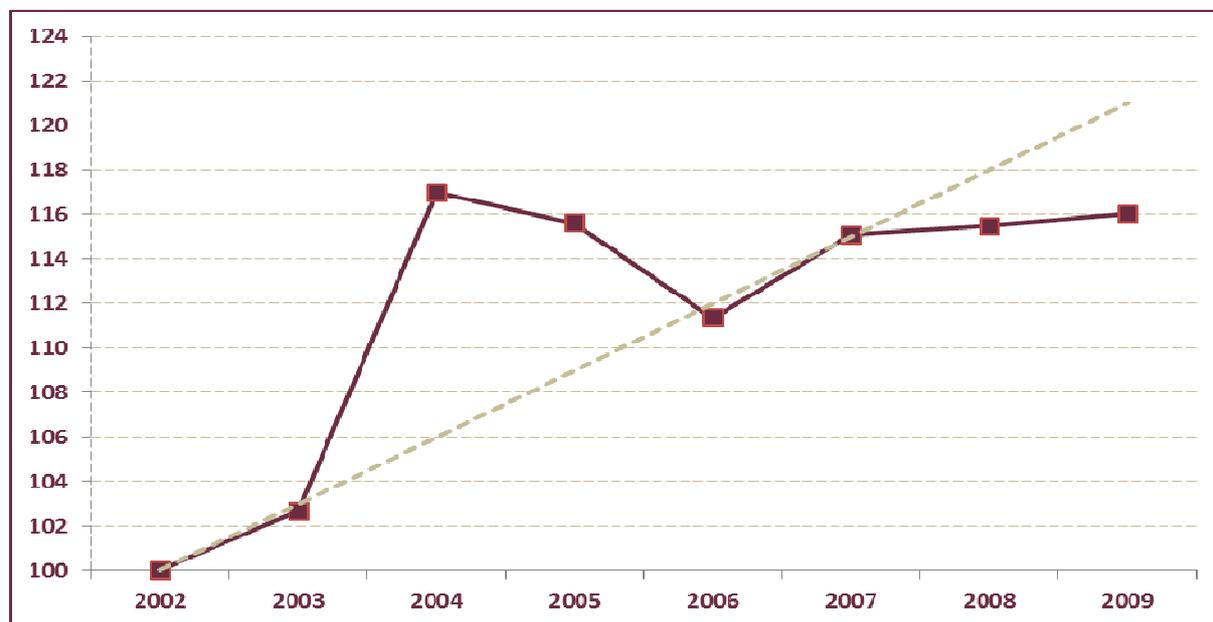
Au moment de boucler leur déclaration de revenus, les Français ne doivent donc pas hésiter à déclarer tous leurs dons. Cela permet de réduire son impôt des deux tiers de leurs montants et c'est une manière efficace de s'appuyer sur cette incitation fiscale pour être généreux. Encore faut-il bien penser à conserver tous ses reçus fiscaux. Pour certains, un nouveau réflexe à acquérir dès aujourd'hui !

*Ce bilan se construit à partir d'une coopération que l'équipe de Recherches & Solidarités développe avec les services fiscaux depuis plus de 15 années. Il est exhaustif et comporte tous les dons déclarés, dans chacune des directions départementales des services fiscaux. Il est cohérent au fil des années, puisque la méthode d'observation est constante.*

## Un coup d'arrêt à la progression des donateurs

Pour la deuxième année consécutive, le nombre des foyers fiscaux déclarant un don ne progresse pas : le graphique suivant, construit en base 100 à partir de l'année 2002, permet de le constater.

Evolution du nombre de foyers déclarant au moins un don (base 100 en 2002)



Source : Direction générale des finances publiques – Traitement Recherches & Solidarités.

La tendance générale de cette évolution est de 3% par an, sur une dizaine d'année. Elle est illustrée dans ce graphique par l'évolution entre 2002 et 2003 (2,7%), sensiblement identique à l'évolution entre 2006 et 2007 (3,4%).

Cette progression a connu récemment deux exceptions :

- en 2004 et 2005, avec un bond significatif lié à l'élan de générosité de la part des Français, en décembre 2004 et janvier 2005, en faveur des sinistrés de l'Asie (Tsunami),
- depuis deux ans, dans les circonstances de crise économique que nous connaissons.

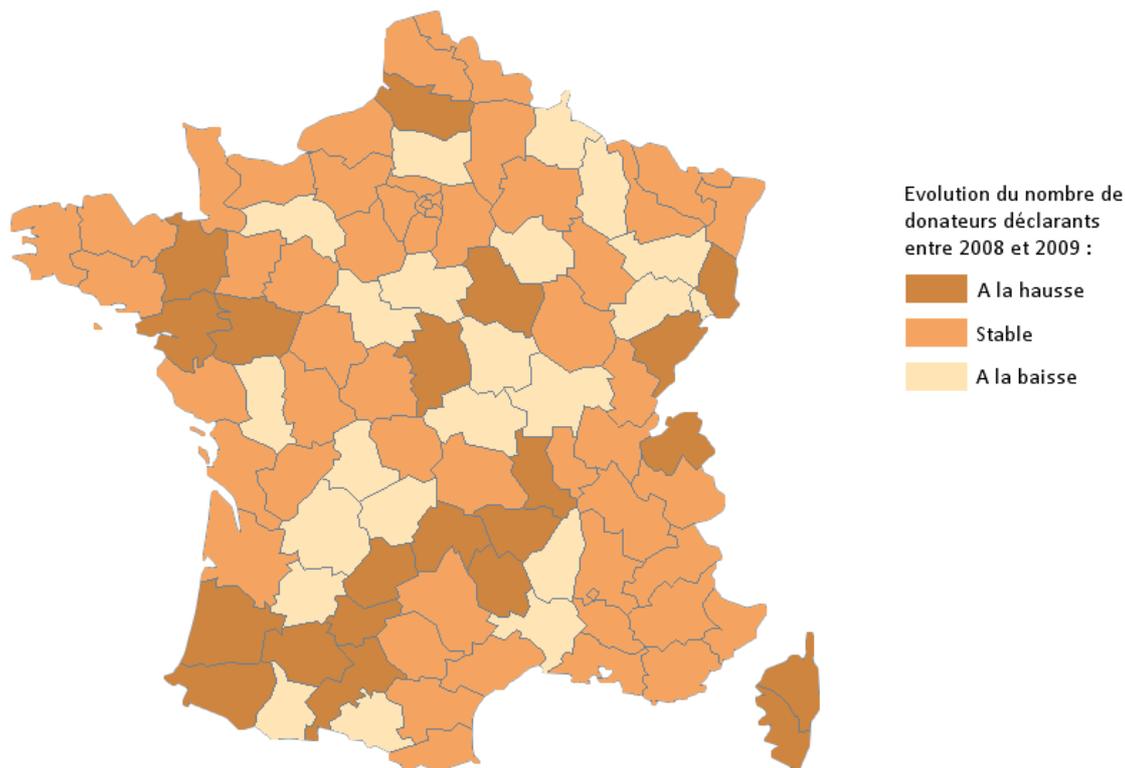
Le tassement est en effet perceptible : la progression du nombre total de foyers déclarant au moins un don n'a été que de 0,3% au titre de l'année 2008 (déclaration de revenus de mai – juin 2009), et que de 0,5%, au titre de l'année 2009 (déclaration de revenus de mai – juin 2010).

Ce tassement correspond à ce que nous avons observé en matière de collecte : en effet, après avoir enregistré une forte progression de près de 8% du montant des dons reçus par les associations en 2007, nous avons évalué cette hausse à un peu moins de 5% en 2008, et à environ 3% en 2009.<sup>1</sup>

Ainsi, la crise a provoqué une moindre augmentation du montant des dons reçus par les associations, et en même temps une stagnation du nombre de foyers fiscaux déclarant un don.

<sup>1</sup> A partir d'un panel comportant 120 associations, pour un montant total de plus d'un milliard d'euros, et de l'observation des dons à l'Eglise catholique et à l'Eglise réformée.

## L'approche territoriale de ce tassement



Réalisé avec Philcarto - Mai 2011.

**Source : Direction générale des finances publiques – Traitement Recherches & Solidarités.**

Une observation très fine, au niveau de chacun des départements, permet de présenter l'évolution du nombre de foyers imposables<sup>2</sup> déclarant au moins un don, entre l'année 2008 et l'année 2009. Cette carte comporte trois groupes de départements :

- un premier d'une vingtaine d'unités correspond à ceux qui ont enregistré une hausse que nous avons jugée significative dans le contexte actuel,
- un deuxième groupe comporte une soixantaine de départements qui connaissent une quasi stagnation du nombre de leurs donateurs déclarants,
- et un troisième groupe est composé d'une vingtaine de départements enregistrant une baisse significative du nombre de leurs donateurs.

On constate un lien significatif dans 41 départements<sup>3</sup>, en rapprochant l'évolution de l'emploi privé, dans chacun d'entre eux, entre 2008 et 2009, et l'évolution du nombre de foyers déclarant un don. De plus, parmi les douze départements qui ont connu la plus forte érosion, en termes d'emplois, il s'en trouve 9 en toute fin de classement quant à la baisse du nombre de leurs donateurs.

<sup>2</sup> Pour éviter un biais lié aux différences économiques entre les départements, nous ne travaillons que sur les foyers imposables, pour notre approche territoriale.

<sup>3</sup> Pratiquement tous situés en milieu rural.

Au-delà de cette carte, nous avons observé sept régions ayant à la fois connu des difficultés particulières en matière d'emplois privés, et une érosion de leur nombre de foyers fiscaux imposables déclarant un don : Bourgogne, Centre, Champagne, Franche-Comté, Limousin, Lorraine, Picardie.

## Des donateurs manifestement beaucoup plus motivés...

Dans nos enquêtes annuelles *A l'écoute des donateurs*, nous avons constaté que les donateurs ne déclarent pas tous leurs dons. La proportion de ceux qui présentent tous leurs reçus fiscaux varie de 55% chez les moins de 40 ans à 75% chez les plus de 60 ans. S'ajoutent les donateurs qui déclarent à peu près un don sur deux (environ 9% quel que soit l'âge), voire moins encore (environ 5% quel que soit l'âge également).

La marge de progression est donc importante et elle a été pour partie réduite sous l'effet de plusieurs facteurs, depuis 2 ans et tout particulièrement pour les dons de 2009 déclarés, rappelons-le, en mai – juin 2010.

Deux éléments se sont avérés déterminants :

1 - Dès le printemps 2010, soit avant les déclarations de revenus pour 2009, un débat très vif s'est développé dans la presse, le gouvernement ayant indiqué son désir de revoir l'ensemble des « niches fiscales ». Même si la réduction d'impôt liée au don n'est en aucune manière ce que l'on peut appeler une « niche fiscale »<sup>4</sup>, le monde de la collecte s'est ému, et a obtenu la confirmation que les dispositions liées aux dons ne seraient pas touchées. Il n'empêche, pendant que les contribuables préparaient leurs déclarations de revenus, les échos de ce débat leur ont rappelé que ces dispositifs existent, d'une part, et en ont sans doute encouragés certains à en profiter dès lors qu'ils pouvaient paraître menacés.

2 - Si la crise ne les incite pas à donner significativement plus, elle a manifestement conduit les Français à prendre en plus grande considération les incitations fiscales de l'Etat. Plusieurs facteurs concordants permettent de l'affirmer.

Les associations ont fait de gros efforts pour communiquer positivement en direction des Français, pour les inciter à mettre à profit les dispositions fiscales, notamment pour être plus généreux.<sup>5</sup>

La crise économique a frappé durement les foyers les plus modestes, et psychologiquement les foyers les plus aisés. Ces encouragements ont trouvé un écho particulièrement favorable auprès d'eux.

Si le nombre des donateurs déclarants n'a pratiquement pas évolué (0,5% entre 2008 et 2009), les montants déclarés ont progressé respectivement de 4,9% chez les donateurs imposables, et surtout de 11% chez les donateurs non imposables<sup>6</sup>. Et ce sont parfois les dons déclarés qui ont permis à ces donateurs de devenir non-imposables.

Les contribuables donateurs ont sans doute plus soigneusement conservé et classé leurs reçus fiscaux, appréciant mieux leur valeur, dans un environnement économique tourmenté : non seulement les montants déclarés sont en hausse, à nombre de déclarants sensiblement équivalent, mais le nombre de doubles déclarants a explosé. Il s'agit là des personnes qui

---

<sup>4</sup> Une « niche fiscale » correspond à un avantage que retire un contribuable, par rapport à une dépense qu'il réalise à son profit (économie d'énergie, investissements divers...). En l'occurrence, le don ne constitue en aucune manière un « profit pour le contribuable », et la réduction d'impôt correspondante est une incitation à la générosité.

<sup>5</sup> Notamment sous l'impulsion de France Générosités, syndicat réunissant et accompagnant 73 associations collectrices.

<sup>6</sup> Alors que leur nombre était en baisse de 1%.

déclarent des dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté et également d'autres dons à d'autres organismes.

Le système fiscal comporte en effet deux dispositions qui peuvent se cumuler : une disposition générale conduisant à une réduction d'impôt équivalant à 66% du montant des dons, et une disposition spécifique en faveur des associations soutenant les personnes en difficultés, conduisant à une réduction de 75% du montant des dons.

Il y a une dizaine d'années, les foyers déclarant un don dans chacune de ces deux catégories fiscales représentaient un peu moins de 5% des donateurs. En 2009, ils ont représenté 19% des donateurs : sous le double effet d'une réduction aussi attractive qu'injustifiée<sup>7</sup>, et du soin apporté pour ne négliger aucun reçu fiscal, au moment de la déclaration de revenus.

### Les chiffres clefs de l'année 2009

Les Français ont déclaré **1,885 milliard d'euros de dons**, dont 75% de la part des contribuables imposables. Ils ont donné lieu à 1,036 milliard d'euros de réductions d'impôts, soit environ 60% des montants.<sup>8</sup>

Les dons déclarés au titre du dispositif général (66% de réduction) se sont élevés à 83% du total général, émanant de 4,44 millions de foyers fiscaux. Les dons déclarés au titre de l'aide aux personnes en difficultés correspondent à 17% du total déclaré<sup>9</sup>, émanant de 1,86 million de foyers fiscaux.

Dans une proportion de 19% de l'ensemble des déclarants, 975.000 foyers fiscaux ont déclaré simultanément des dons dans les deux catégories fiscales. Ainsi, en évitant soigneusement de compter deux fois ces déclarants, on parvient à un total de **5,33 millions de foyers déclarants**.

Au bilan, on peut estimer à **3,3 milliards d'euros**, le total des montants donnés **en 2009**, à la fois par chèque, virement ou Internet, ou encore en espèces.

---

<sup>7</sup> Nous n'avons cessé de dénoncer, démonstration à l'appui, ce double dispositif, injuste, complexe et finalement peu incitatif, au bénéfice d'un dispositif unique, simple et dont la présentation pourrait utilement motiver les Français. Cf *La générosité des Français 2010* en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

<sup>8</sup> Cette proportion inférieure au taux général de 66% s'explique par le fait que des montants non négligeables ne sont pas pris en compte par l'administration fiscale, dès lors que les contribuables sont d'emblée non-imposables. Et qu'aucune réduction d'impôt ne peut donc leur être appliquée.

<sup>9</sup> En baisse de près de 8% en 2009, en lien avec la crise économique dans la mesure où nombre de ces donateurs sont des contribuables modestes.

**RECHERCHES & SOLIDARITES,  
un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.**

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité intelligente par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org).

**Les travaux que son équipe réalise sur la générosité des Français reposent sur :**

- Les déclarations des dons des contribuables à l'administration fiscale. Une coopération directe et un dialogue continu depuis plus de quinze ans.
- Le suivi de la collecte d'un panel de plus de 100 associations, pour un montant de plus d'un milliard d'euros. Des relations directes avec l'Eglise catholique (Conférence des évêques de France) de France et l'Eglise réformée.
- Une enquête annuelle « A l'écoute des donateurs », pour connaître leur état d'esprit, leurs satisfactions et éventuelles déceptions, ainsi que leurs attentes. La cinquième vague annuelle sera organisée au début de l'automne 2011.
- Un dialogue permanent avec le Comité d'experts du réseau Recherches & Solidarités, et avec toutes nos associations partenaires.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

Sur ce dernier thème, R&S accompagne les associations qui souhaitent dialoguer avec leurs donateurs pour mieux les connaître et les comprendre et donc mieux les convaincre. Son équipe met à leur service son expertise du sujet et sa maîtrise des méthodes d'enquêtes. Elle dresse le portrait des donateurs et présente une série de recommandations en lien avec les enjeux et les objectifs que se sont fixés les associations, en la matière.